

N'oublions pas les chômeurs

1 - Le 7 novembre 1996, la Commission Sociale des évêques de France déclarait, dans son intervention « **L'écart social n'est pas une fatalité** » : « Un écart grandit aujourd'hui entre ceux qui gardent la possibilité de s'adapter et de bénéficier des évolutions, et une part croissante de la population dont la cohésion sociale se défait. Elle en subit précarité et exclusion... Cet écart sépare de plus en plus ceux qui participent à la construction de l'avenir de notre société de ceux qui subissent leur sort. Il éloigne du fonctionnement économique ceux qui ne participent plus à son élan ».

Pendant plusieurs semaines, les chômeurs sont descendus dans la rue et ont occupé symboliquement des bâtiments publics ou privés, manifestant ainsi que le coût humain de la situation devient de plus en plus intolérable. Comment est-il possible qu'une société comme la nôtre puisse rejeter les travailleurs vers ses marges et les faire glisser vers l'exclusion?

Parmi beaucoup d'autres, plusieurs mouvements et groupements chrétiens, plusieurs évêques se sont exprimés publiquement sur ces événements, rappelant que le chômage est un cancer qui détruit les personnes en profondeur. « On ne peut plus parler du chômage comme d'une donnée statistique abstraite. Désormais, derrière les chiffres, il y a des visages, des êtres humains avec leurs souffrances, leurs cris de révolte ».

2 - A travers ce mouvement des chômeurs - spécialement les chômeurs de longue durée -, un cri s'est fait entendre. Grâce à lui, beaucoup ont pris conscience que tout au cours de ces longues années de chômage endémique, de nombreuses associations sont nées, souvent à l'initiative des chômeurs eux-mêmes. Pour la première fois, leurs représentants ont été écoutés et ont été reconnus comme interlocuteurs dans le débat public.

3 - Bien des efforts restent à faire pour que ces associations, non pas en concurrence mais en union avec les syndicats et en concertation avec les organismes gestionnaires des indemnités auxquelles ils ont droit, puissent faire entendre la voix des chômeurs là où se prennent les décisions qui les concernent. N'est-il pas juste précisément que tous puissent devenir, d'une manière ou d'une autre, acteurs des transformations sociales en gestation?

4 - Les chômeurs demandent une aide plus importante mais plus encore un surcroît de considération. Avec eux, nous ne pouvons nous résigner à une visée purement quantitative du progrès économique. Celui-ci ne saurait être un réel progrès s'il ne parvient à intégrer la quête d'identité et de lien social qui habite tout homme et lui donne la force de refuser l'exclusion.

« Que sert donc à l'homme de gagner le monde entier s'il se perd ou se ruine lui-même ?» (Luc 9,25).

Les débats en cours nous permettent de mieux distinguer la réponse exigée par des situations de désintégration insupportables et un projet de société qui entraînerait enfin un partage des revenus plus conforme à notre volonté commune d'être solidaires en France, en Europe et dans

le monde entier. Seule, en effet, cette volonté nous permettra de faire face ensemble aux conséquences de la mondialisation en cours.

5 - Notre société n'est pas sommée de choisir entre l'assistanat et le travail. Ce qui doit préoccuper tous les partenaires en cause, c'est le partage du travail, des responsabilités et du profit. Nous n'avons pas, en ce domaine, de solution à proposer, mais nous sommes attentifs à un certain nombre de propositions. Entre autres, que soit restauré le droit à l'initiative économique des chômeurs, que soient revalorisés les dispositifs d'insertion existants et que soient développés les « contrats à l'emploi consolidés », en phase avec la procédure « emploi jeunes ». De plus, il nous paraît qu'il faut encourager les collectivités locales, les services hospitaliers et sociaux, les entreprises nationales et les grandes surfaces commerciales à multiplier des emplois qui, sans pouvoir être facteurs immédiats de rentabilité économique, assurent une meilleure convivialité dans les lieux publics. N'y a-t-il pas là tout un gisement d'emplois qui a déjà démontré en plusieurs régions son efficacité à long terme, renforcé la sécurité et suscité l'émergence de la citoyenneté dans les diverses générations qui composent la société?

6 - La loi contre l'exclusion, bientôt en débat au Parlement, ne peut laisser personne indifférent. La lutte contre le chômage, en particulier, qui nécessite des mesures d'urgence, nous interroge sur notre manière de vivre, de consommer, d'être acteur dans la vie sociale et ne saurait nous dispenser d'un travail en profondeur pour renouer inlassablement le lien social. « La société humaine est toujours à construire: tel est le premier travail de tout homme, travail qui exprime sa dignité propre. Chacun a quelque chose à apporter à la construction de la société»

(Commission Sociale - « Face au chômage, changer le travail », 27 septembre 1993 - Déclaration finale n° 4).

5 février 1998

Mgr Olivier de BERRANGER, évêque de Saint-Denis, Président de la Commission Sociale des évêques de France

Mgr Louis DUF AUX, évêque de Grenoble, du Comité épiscopal socio-caritatif

Mgr Bellino GHIRARD, évêque de Rodez, du Comité épiscopal Santé

Mgr André LACRAMPE, évêque d'Ajaccio, Comité épiscopal socio- économique et politique

Mgr Jacques NOYER, évêque d'Amiens, du Comité épiscopal Tourisme et Loisirs

Mgr Michel POLLIEN, évêque auxiliaire de Paris, du Comité épiscopal Justice et Société